L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—SY—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00

Six Mois..... 1 50

Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchand de Journaux.

L'ABEILLE

Recueille tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Catherine Sheehan,
Veuve de James Ryan en Premier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74,049—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'il en est) qu'elles peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Steve Brink, ci-devant administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Fred. Deibel, Jr. avocat.
28 sept—28—oct 2 7

Succession de Jean Baptiste Boley,
aussi connu sous le nom de Jean Baptiste Augustin

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,245—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) qu'elles peuvent en avoir, pour lesquelles le compte provisoire et final présentés par Eugène Augustin Boley comme administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Benjamin Ory, avocat.
28 sept—28—oct 2 7

Succession de Caroline Becker,
Veuve de Chas F. Portes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 73,757—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) qu'elles peuvent avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Remy C. Rouman administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Henriques & Duchamp, avocats.
24 sept—24 28—oct 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Importante de Propriétés du Troisième District

Mises à être offertes et vendues en entier.

Par J. Rouse Co vs A. J. Suarez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,769—En vertu d'un mandement de paiement et saisie émanant de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson (ou William Johnson) dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans lequel il gît pour la nullité du jugement dans ce procès exécutoire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété, et aussi quoique soit l'intérêt dudit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans un pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edw P. Kilmert, avocat pour les plaignants.
2 sept—2 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Jolie Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme No 3938 rue Chestnut, entre les rues Anterlitz et Constantinople.

Grands Terrains.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Nelson, femme de James St. George et James St. George.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 266, borné par les rues Chestnut, Anterlitz, Constantinople et Camp, désignés comme les lots D et D, d'après un plan de C. Lucas Lewis, dépositaire voyer de ville, daté le 4 septembre 1894, et annexé à un acte passé devant H. C. Leake, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1895, ledit lots étant contigus et mesurant comme suit à savoir : Le lot D est situé et commence à une distance de quatre-vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur en ligne parallèle et ledit lot No Douze contigu audit lot D sur le côté le plus près de la rue Anterlitz et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9, 10 et 11 et ledit lot No Douze comprenant le tier du lot original No Douze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
27 sept—27—sept 2 9 16 23 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Connue comme le No 826 rue Philip.

Richard T. Burke vs Ambrose J. Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 52,288—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, Annunciation, Première et Laurel, désigné comme les No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant, voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Rare, avocat pour le plaignant.
9 sept—9 16 23 30—oct 7 13

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Recevant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles

Pensez Donc ! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours

Prix local $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.
12 fév

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick

ATTENTION
SPECULATEURS ET PLACEURS.
LA MEILLEUR OCCASION DE LA SAISON.

Vente en partage de onze lots de terre dans la paroisse de St Bernard.

Le sieur Bertha Berns, née Poesch et al. versus Magdalena Poesch, une mineure.

No 616 du Docket de la vingt neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Estopinal Jr, juge de la Vingt-Neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane, signé en Cour ouverte le 27 août 1904, dans le procès intitulé Bertha Berns née Poesch, et al. versus Magdalena Poesch, une mineure, ledit jugement décrétant un partage par licitation et en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1904 rendu par l'Hon. Juge John St. Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée Lemera Poesch et als. vs Magdalena Poesch, une mineure, No 63,097 du docket ledit ordre fixant les termes de la vente de l'intérêt d'un tiers de ladite mineure Magdalena Poesch, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Onze lots de terre situés dans la paroisse de St Bernard, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages là dessus y appartenant ; lesdits lots sont numérotés de quinze à vingt cinq inclusivement, consistant de 15 lots dans chaque lot.

L'îlet No 15 est borné par les rues Claiborne, Prosper, Angela et les Casernes des Etats Unis, la dernière étant la ligne de division séparant la paroisse d'Orléans de la paroisse St Bernard.

L'îlet No 16 borné par les rues Prosper, Solidelle, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 17, borné par les rues Solidelle, Joséphine, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 18 borné par les rues Joséphine, Célestine, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 19, borné par les rues Célestine, Génie, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 20, borné par les rues Génie, Libéraux ou Liberal, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 21 borné par les rues Libéraux ou Liberal, Force, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 22 borné par les rues Force, Vertu, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 23 borné par les rues Vertu, Magistrat, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 24 borné par les rues Magistrat, Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 25 borné par l'avenue Florida, les rues Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

Lesdites descriptions et subdivisions étant en conformité à un plan de J. D. Hennessy, déposé en l'étude de A. E. Bouvenn, ancien notaire, sous le No 89 et d'après le devis de situation fait par Alf. Théard, ingénieur civil pour la paroisse d'Orléans daté le 26 mai 1904.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 ici... en faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication payant également pour l'acte de vente pardevant John Blasco Jr, notaire.
24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

Denis, Danziger & Tessier.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Bon Cottage Double, 1895 et 1897 rue Marais,

Entre les rues Bourbon et St Antoine.

Mme Adaline Weisler, femme de Charles Weisler, vs Mme Carrie Hitte, femme de Hugh Oaiser, et als.

No 73,369—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Bourbon, St Antoine et Urquhart, désigné par le No 21 et mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur plus ou moins. Les améliorations sont désignées par les Nos 1825 et 1847 rue Marais, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., dans un bon voisinage près de tous les avantages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Thomas D. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Cottage Double en Bois,

832 et 834 rue Espagne,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Andrew R. Lessing.

No 74,102—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Crape (maintenant Bourgogne), Grande Hommes (maintenant Dauphine) et Mandeville, et mesurant 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 93 pieds 11 pouces 3 lignes, étant une portion du lot original 218 et commençant à une distance de 28 pieds 2 pouces de l'encoignure, le demi lot original de terre duquel ce morceau forme une partie, mesurant 60 pieds de face sur chacune des rues Espagne et Crape. Les améliorations comprenant un cottage double à un étage en bois avec mansarde, désigné par les Nos 832 et 834 rue Espagne, contenant de chaque côté 4 chambres, cabinet, citerne, etc., dans un bon voisinage et qui se louera toujours bien.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénation, toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Mercer W. Patton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolff, avocat.
28 août—28—sept 4 11 18 25 29

Succession de S. M. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,270—Division E—Attendu que Gertrude Patterson Chamberlain, veuve de Silas McKeen Chamberlain, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. M. Chamberlain, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Harvey E. Ellis, avocat.
24 sept—24 28—oct 5

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarosse, dossier No 74,186, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite :

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville et Deusse, et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville en Deusse de cette portion du lot original trois d'après un plan dressé par Depouilly, daté le 19 janvier 1838, et déposé en l'étude de G. LeGardeur, notaire, et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et en dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.
10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71,930—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION E.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904, et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret et Terpsichore, désigné par le numéro huit sur un plan par H. T. Dauber, voyer, et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur de lui endossés à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité, du pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer, au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO
Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, bureau 303 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Gravier.
F. A. Lambert, avocat.
2 sept—2 4 11 18 25—oct 2 4

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de très grande valeur du Troisième District,

FAISANT FACE A L'AVENUE ST BERNARD ET LA RUE NOUVELLE-ORLEANS.

No 1621 AVENUE ST-BERNARD.

—ET—

Nos 1614-16 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

SUCCESSION DE GEORGE LANDRY.

No 71,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Fred. J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 28 septembre 1904, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 23 août 1904, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 755, borné par les rues St. Bernard Avenue (anciennement White), Derbigny (anciennement Prosper), Nouvelle-Orléans et Avenue Claiborne, ledit lot de terre et désigné par la lettre D d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 2 novembre 1903 annexé à l'inventaire de la succession de George Landry pris par E. Rouen, notaire public en cette ville, le 2 novembre 1903, d'après ledit croquis et certificat d'arpentage le dit lot mesure quarante pieds trois pouces quatre lignes de face à la rue St Bernard quarante pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Orléans par une profondeur de cent trois pieds six pouces en ligne du côté vers l'avenue Claiborne et cent dix sept pieds six pouces sur la ligne de côté vers la rue Derbigny ledit lot courant de la rue Nouvelle-Orléans à l'avenue St Bernard et commençant sur l'avenue St Bernard à une distance de cent soixante douze pieds dix pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue St Bernard et la rue Derbigny, et à une distance sur la rue Nouvelle-Orléans de cent soixante quatorze pieds et trois pouces de l'encoignure de rues Nouvelle-Orléans et Derbigny.

Les améliorations comprenant une maison à deux étages et autre bâtisse portant le numéro municipal 1621 avenue St. Bernard et deux petites maisons d'un étage portant les numéros 1614 et 1616 rue Nouvelle-Orléans.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. L'acquéreur d'assumer le paiement de Taxe de l'Etat de 1904 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Hannah Rouen, Notaire Public, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.
29 août—28—sept 4 11 18 25 28

Friedrichs & Redersheimer.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jémima Henry.

No 73,454—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 18 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double bien situé Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième, contenant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, hangar, cour, etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville (autrefois le Faubourg Livendais), dans l'îlet décrit par le numéro 331, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième, et décrit comme lot No 23 dudit îlet, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la Liberté sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et fut acquis par le défendeur Jemima Henry de W. O. Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zengel, un notaire de cette ville paroisse et Etat, le 31me jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 167 folio 234 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour au No 2617 rue sud Liberté, à 1 30 heure P. M., il sera vendu dans l'affaire ci-dessus intitulée tout et particulièrement les meubles de maison, livres argenterie et autres effets mobiliers contenus dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété foncière un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénation et toutes les autres clauses de sécurité 5 0/0 honoraires d'avocats dans le cas d'un procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, lequel devant payer les taxes d'état de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 16 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 1312 rue Tchoupitoulas.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Téche, (anciennement Monroe), Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et De Armas, et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), ci-devant désigné comme îlet No 7 de la ville de McDonogville, sur un plan dressé par L. Pilié voyer et déposé en le bureau de Charles E. Fortier, anciennement un notaire en cette ville, comme plan No 30 du Livre des plans No 1 et maintenant désigné comme îlet No 215 sur un croquis fait par A. J. Amans, député voyer de ville le 14 juillet 1897 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Bouny, anciennement un notaire public en cette ville, le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Téche (anciennement Monroe) sur une profondeur suivant ce, à savoir : lot No 18 à cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 à cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats.
17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

F. A. ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEBREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

698 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double et Cinq Lots,

Au coin des rues Annonciation et Peniston.

Jeudi, le 29 Septembre 1904,

A MIDI.

Succession de Mme John Maher.

No 74,085—Cour Civile pour le District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 25 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet numéro cent cinquante deux, borné par les rues Peniston, Annonciation, Général Taylor et Laurel, désignés comme lots Nos quatorze et quinze sur un plan du Chateauvy St Joseph, déposé en l'étude du feu James Graham, notaire, comme le plan No 160 ; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double, couvert en ardoises, contenant 2 chambres, hangar, citerne et grande cour, etc., de chaque côté et connu comme 2411-2415 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district, etc., que et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No ... sur ledit plan du faubourg St Joseph et mesurant vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, et situé dans le même district comme et contigu à la propriété ci-dessus nouvellement décrite désigné comme lot No 17 sur ledit plan du Faubourg St Joseph, et faisant l'encoignure des rues Annonciation et Peniston, et mesurant vingt neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent dix pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le même district et lot comme, et contigu à la propriété ci-dessus nouvellement décrite, désigné comme lot No dix huit et mesurant trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Peniston sur une profondeur de cent soixante pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Laurel et cent soixante pieds onze pouces de profondeur sur la ligne le plus près de la rue Annonciation.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un et deux ans avec billets et à huit pour cent d'intérêt et garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec toutes les clauses coutumières de sécurité.

L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. Rouen, notaire, et assumer les taxes de 1904 en plus et en dessous du prix de la vente. Un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur, 806 rue Perdido.

Hon. Frank McGloin, avocat.
28 août—24—sept 4 11 18 25 28-29

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Simple, 1918 rue Deuxième,

Entre les rues Remparts et Dryades.

MARDI, le 11 octobre 1904

Succession de Patrick Bunson

No 72,857—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 9 septembre 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Rempart et désigné par le No vingt-cinq sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence, lequel dit lot mesurant 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 113 pieds 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la v